

La Synthèse de l'Obs

Numéro 20 du 10 mai 2021

Evolution de la situation sur la période du 12 avril au 10 mai 2021 :

Des efforts de structuration des acteurs et de modernisation des chaînes de production sont en cours dans le secteur spatial

Evolution de la situation économique

A l'international

En Allemagne, victoire d'Isar Aerospace Technologie (IAT) sur Rocket Factory Augsburg dans la compétition organisée par le Ministère fédéral allemand de l'économie (BMWI) et le Centre aérospatial allemand (DLR) pour la réalisation d'un micro-lanceur allemand.

En Chine, la résolution sur le 14ème plan quinquennal de développement économique et social national et les grandes lignes de la Vision 2035 ont été adoptées lors des réunions plénières annuelles de l'Assemblée nationale populaire (ANP) et du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC) organisées début mars. Lors de cet important rendez-vous politique, des décisions majeures en lien avec l'Espace ont été prises : accord pour une constellation Internet étatique, poursuite du développement de deux lanceurs superlourds (Longue Marche 9 et lanceur 921), construction d'un 5ème spatioport (Ningbo, Zhejiang).

En Russie, le gouvernement a alloué 132 millions de Roubles à Roscosmos pour rembourser les dettes liées à la construction du cosmodrome de Vostochny. Le 14 avril, NPO Energomach, filiale de Roscosmos, a poursuivi ses livraisons à des clients américains et a transféré six moteurs RD-180 aux sociétés Pratt & Whitney, United Launch Alliance et RD Amross. Notons que la société privée russe Kosmokurs, fondée et dirigée par Pavel Pouchkine, et qui avait pour ambition de développer le tourisme spatial, avec la création d'un lanceur ultra-léger et la construction d'un cosmodrome dans la région de Nijni Novgorod, a cessé ses activités.

Aux USA, la Maison Blanche propose un budget en augmentation pour le spatial et confirme son intérêt pour utiliser les moyens spatiaux pour les enjeux liés au climat. D'un montant total de 1 500 Md\$, la requête budgétaire détaille, entre autres, les objectifs de l'administration Biden pour certaines agences compétentes en matière spatiale, notamment la NASA et la NOAA. Concernant les impacts de la situation sanitaire, un audit interne de la NASA chiffre l'impact du Covid-19 sur les programmes de l'Agence à près de 3 Md\$. Concernant les programmes de desserte de la Lune, dix jours seulement après la sélection de SpaceX pour l'« Option A » du programme Human Landing System (HLS) de la NASA, Blue Origin et Dynetics ont décidé de contester le choix de l'Agence devant le Government Accountability Office (GAO).

En France

Création de l'Alliance NewSpace France qui réunit les acteurs du Newspace pour faire rayonner la filière.

En sont membres: HEMERIA, COMAT, U-Space, Descartes Underwriting, KINEIS, PROMETHEE, Sâce Sense, NIMERIS, ThrustMe, Venture Orbital Systems, Zephalto, C3, Share my space, Leanspace, Astreos, Leakmitted, Nexafrika, etc.

Au Centre Spatial Guyanais, le retour en vol de VEGA a été un succès avec le lancement du VV18.

Les prochaines campagnes de lancement planifiées par l'opérateur ARIANESPACE sont les suivantes :

- Le vol Ariane VA254, le 16/07/2021,
- Le vol VEGA VV19, le 02/08/2021.

Les maîtres d'œuvre industriels informent du rallongement des délais d'approvisionnement des composants et des matériaux au niveau mondial qui se fait sentir et qui pourrait peser à terme sur les délais de production. On note également une augmentation des coûts de transport (+15% pour le transport aérien).

Les industriels du domaine des services attendent les réouvertures des pays pour reprendre contact avec les clients.

Les nouvelles contractualisations se font avec une certaine lenteur.

Le retour d'expérience sur les rentrées financières du premier trimestre montre que les prévisions seraient un peu dégradées en 2021, avec néanmoins une très légère croissance par rapport à 2020. Les recrutements moins prioritaires ont été retardés.

L'appel à projets du volet C du plan de relance spatial en soutien au développement des applications est en cours. Les réponses sont attendues lundi 17 mai. Deux Webinaires ont eu lieu pour expliquer aux candidats les points essentiels de l'appel à projets, accessibles ici : <https://www.connectbycnès.fr/space-tour-2021>

L'ESA indique que le Economic steering committee va organiser un groupe de travail pour lancer une action avec EUROSTAT afin de mesurer l'économie spatiale par une approche statistique. Le CNES, qui a déjà mis en place un partenariat avec l'INSEE, a été associé à cette action.

L'observatoire de l'économie spatiale a partagé les résultats de l'étude confiée à Euroconsult et Sopra Steria sur « **L'état de la digitalisation manufacturière dans le secteur spatial** » lors de la réunion de la Task force « supply chain » du COSPACE le 06/05/2021.

Il en ressort qu'à l'heure des constellations et de la production en série, **les acteurs de la chaîne de production manufacturière et des services doivent accélérer leur transformation digitale.** L'étude montre que, sur les 15 entreprises interrogées, 58% ont une feuille de route digitale. Néanmoins, elle relève une grande disparité de maturité en fonction des secteurs d'activités (les acteurs des services étant « naturellement » digitalisés contrairement aux acteurs de la production manufacturière) et de la taille des entreprises (les grands groupes présentent un niveau de maturité digitale plus élevé que les PME, dans le secteur manufacturier particulièrement).

La majorité des entreprises interrogées voit la digitalisation comme un enjeu de compétitivité et un moyen de proposer de nouvelles offres à leurs clients, ainsi que de dégager une meilleure rentabilité.

Pour accélérer leur digitalisation, les entreprises identifient plusieurs facteurs clés :

- **Stratégie et gouvernance**, une volonté de pilotage au niveau du Comité de Direction des entreprises (COMEX) : la mise en œuvre d'une feuille de route de digitalisation de l'entreprise doit être en visibilité directe du COMEX et pilotée à son niveau car elle impacte l'ensemble de l'entreprise, demandant de repenser les organisations pour les désiloter et mettre en œuvre des processus AGILE et/ou LEAN.

- **Accompagnement robuste de la gestion des projets**, investissement et calcul des retours sur investissement (ROI) : l'étude relève qu'il a été difficile mais crucial pour les entreprises de déterminer le gain de compétitivité induit par la mise en œuvre de leur feuille de route digitale. Aussi, il est clé que les entreprises qui ont mis en place des moyens de calcul de cette performance, partagent leurs bonnes pratiques avec les acteurs qui se lanceront dans une transformation digitale pour les aider à convaincre leur COMEX et aussi pour développer des indicateurs communs et cohérents entre les différents acteurs de l'écosystème spatial.

- **Organisation et culture** : les métiers doivent être aux manettes de la conception, du pilotage et de l'organisation des projets digitaux afin d'en assurer la pertinence et leur appropriation. Il s'agit de transformer la culture de l'entreprise par des formations et un plan de recrutement adaptés.

- **Ecosystème et partenaires** : de nouvelles offres de partenariats peuvent émerger grâce à la mise en place de plateformes de collaboration, ce qui demande à harmoniser les outils et à standardiser les échanges d'informations.

A l'heure où les entreprises voient leur capacité d'investissement baisser du fait des pertes de revenus liées à la crise de la COVID-19, certaines sociétés ont dû ralentir le déploiement de leur feuille de route digitale.

Pour les soutenir, le gouvernement a réouvert le **guichet 'Industrie du futur' de France relance (clôture le 30 juin)**.

Cette aide permettra aux **PME et aux ETI industrielles** de bénéficier d'un soutien financier pour leurs investissements dans les technologies de l'industrie du futur, avec un taux de soutien de 20% des dépenses éligibles.

Les entreprises qui le souhaitent peuvent retirer le dossier de candidature sur le site de l'ASP (<https://www.asp-public.fr/aide-en-faveur-des-investissements-de-transformation-vers-lindustrie-du-futur>) puis déposer leur demande en ligne **du 3 mai au 30 juin**.